



**COUR CONSTITUTIONNELLE:  
DÉJÀ 10 ANS D'EXISTENCE  
AVEC UN BILAN LARGEMENT  
POSITIF !** *(Pages 03-06)*



**RDC-TANZANIE:  
VERS LA RÉCIPROCITÉ**  
*(Page 11)*



**KINSHASA SOUS EAUX  
UNE RÉUNION DE CRISE  
AUTOUR DE JACQUEMAIN  
SHABANI**  
*(PAGE 08)*



**CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE:  
COUP D'ENVOIE DES  
TRAVAUX DE  
L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

*(Page 07)*

## Inondations meurtrières, la nature a grondé...

**L**es faits ont parlé. La rivière N'Djili s'est mise en furie pour tout au moins faire jaillir au cœur des consciences de beaucoup la nécessité de parer à toute éventualité, autrement dit, de réagir rapidement et efficacement en amont et de façon coordonnée face aux menaces que représentent les catastrophes naturelles. Qu'à cela ne tienne, loin d'être un cas anodin, le débordement des eaux a été vu comme un affront existentielle de la rivière N'Djili dont l'issue nous concerne tous. Après avoir mesuré l'ampleur d'une catastrophe sans équivalent provoquée par des précipitations dévastatrices aux conséquences incalculables pour des habitants et leurs biens, des ruissellement et débordement d'eaux, dont les eaux de la rivière N'Djili, mais aussi des coulées de boues, de sables et des laves torrentielles (coulées de débris), les autorités aussi bien urbaines que étatiques ont convenu de mettre en état les infrastructures endommagées.

Ainsi, à la suite de ces pluies qui se sont abattues sur Kinshasa, tout l'Ouest de la ville a été durement éprouvé. Ce sinistre a endeuillé des familles entières, plongeant des centaines d'autres dans la détresse et paralysant une grande partie de la circulation urbaine. Une vague d'émotion s'est emparée des Kinois. C'était le moins pour peu qu'on puisse dire, une période chargée de peine et d'angoisse.

Selon le dernier bilan officiel et provisoire, ces inondations ont provoqué la mort d'au moins 33 personnes, 48 autres hospitalisées et des dégâts matériels importants dont des maisons englouties et des routes abîmées. C'est autant dire que dix personnes supplémentaires se sont ajoutées pour être confirmées comme étant mortes par des sources officielles. Des centaines des familles piégées dans leurs maisons ont été évacuées alors que les eaux ont coupé l'accès à cette denrée devenue rare à la moitié de la ville. Il en ressort que la plupart des décès étaient dus à l'effondrement de murs.

La route principale menant vers l'aéroport, qui relie également Kinshasa au reste du Congo a été, pour sa part, endommagée. L'immersion de la station de captage et de traitement d'eau situé en aval du pont N'Djili a été à la base d'une interruption brusque de la desserte dans plusieurs quartiers, entravant l'accès à l'eau potable dans au moins 16 communes, les installations d'eau ayant été touchées.

Dans un communiqué publié dimanche, l'Hôtel de ville a indiqué que plusieurs travaux avaient été entamés pour réparer les dégâts causés par cette pluie, y compris le curage des caniveaux, la reconstruction des routes et des collecteurs d'eaux. Au niveau national, l'Exécutif a manifesté sa volonté de prendre, sans délai, les mesures d'urgence qui s'imposent.

Mais, on ne le dira jamais assez. L'eau, cette matière en état liquide est, et a toujours été depuis la nuit des temps, le symbole de la vie et de la prospérité. Elle s'est transformée en véritable force de la nature, parfois incontrôlable. Par ce qui est arrivée dans la semaine de 4 à 5 avril 2025, il est devenu crucial de s'interroger sur l'impact de cette catastrophe sur l'habitat des Kinois et sur leur environnement.

Ces inondations vues par beaucoup comme un des événements rares, a pris de court plus d'une personne parmi les sinistrés où les ménages ont été laissés à la merci des dégâts, souvent mal préparés et mal informés par la voie de la météo. L'absence d'infrastructures adéquates et de système d'alerte précoce a aggravé la crise.

Qui pis est, au-delà des dégâts matériels importants sur les routes, la situation a été beaucoup plus préoccupante pour l'approvisionnement en eau. Cette crue a poussé les habitants des communes touchées par la rupture de s'approvisionner dans des puits d'eaux souterraines, notamment dans les quartiers Est et centraux de la capitale. Comme une première dans l'histoire de la ville-province, une agglomération à plus forte concentration d'activités humaines, Kinshasa a payé les frais résultant d'une urbanisation anarchique et chaotique à laquelle se sont ajoutés ces gros risques de catastrophes naturelles.

*Raymond OKESELEKE*

**Cour constitutionnelle:  
Déjà 10 ans d'existence avec un  
Bilan largement positif!**



La Cour constitutionnelle de la République Démocratique du Congo vient de totaliser 10 ans d'existence. En peu de temps, comme juridiction constitutionnelle autonome, elle a beaucoup fait tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

En effet, l'œuvre jurisprudentielle découlant des arrêts qu'elle a rendus en plusieurs matières s'apprécie à juste titre car porteuse de plusieurs vertus dont on ne peut s'en passer.

En effet, sur le plan quantitatif, plus de deux mille arrêts sont intervenus entre 2015 et 2025, a indiqué le Président de la Cour constitutionnelle KAMULETA BADIBANGA Dieudonné.

Dès lors, elle a pris son orbite, révélant du coup la qualité des membres qui la composent. A cet effet, il dans la comptabilité de la Cour, on dénombre de plus en plus et de manière impressionnante des arrêts dont la qualité exprime l'ingéniosité du Juge constitutionnel congolais, chacun de ses membres depuis sa création jusqu'à ce jour jouant sa partition.

Ainsi, la Cour constitutionnelle de la République Démocratique du Congo a réussi à placer très haut la barre, question de la maintenir pour fêter avec joie les prochains anniversaires.

Toutefois, les membres actuels de cette très haute Institution juridictionnelle, sauf fausse modestie, ont droit de dire, surtout certains avoir contribué à la découverte d'une trajectoire faisant de la Constitution congolaise une norme vivante grâce aux arrêts dits phares, tel que l'a si bien rendu le Juge BOKONA WIIPA BONDJALI François dans son allocution portant sur « la Cour constitutionnelle en dix ans et en dix arrêts » rappelant notamment les compétences implicites de la Cour constitutionnelle de la République Démocratique du Congo sur les actes d'assemblés, l'affirmation du pouvoir régulateur de cette Cour, la circonscription des compétences interprétatives de celle-ci, l'arbitrage du débat politique sur la proclamation de l'état d'urgence, la consécration de la notion des objectifs à valeur constitutionnelle pour

fonder la compétence de la Cour, l'élargissement de la compétence implicite de ladite Cour aux décisions de justice, la constitutionnalité des procédures judiciaires à huis clos. Une créativité dialectique et conséquentialiste allant au-delà du simple syllogisme judiciaire.

Ainsi, l'existence et surtout le fonctionnement harmonieux de la Cour constitutionnelle de la République Démocratique du Congo a garanti, par l'audace de ses membres, non seulement la primauté de la Constitution mais aussi la consolidation d'un Etat de droit démocratique.

Vivement les 10 ans d'existence de la Cour!

**Source : Judiciaire**

## **Cour constitutionnelle: Déjà 10 ans d'existence avec un Bilan largement positif!**

**Une vue d'anciens et de nouveaux Dirigeants de cette Haute Institution Judiciaire congolais.**



**Une photo de famille entre participants à la cérémonie commémorative.**

**Les Juges : KAMULETA BADIBANGA Dieudonné Président de la Cour constitutionnelle, BOKONA WIPA BONDJALI François, JALAR YUMA BAHATI Christian, MANDZA ANDIA Dieudonné, ODIO NONDE Marthe, KAHINDO NGURU Aristide AG MASIALA KAZA Marie Claire.**

**Le PG près la Cour constitutionnelle: MOKE MAYELE**

**Les anciens Juges constitutionnels: WASENDA N'SONGO Corneille et MAVUNGU MVUMBI DINGOMA**



**Professeur et Juge constitutionnel François BOKONA lors de la présentation des membres de la Cour constitutionnelle. Hormis le Président de la Cour, c'est le préseant des autres juges de la Cour constitutionnelle présents à la cérémonie commémorative.**



**Le PG près la Cour constitutionnelle: MOKE MAYELE prenant la parole lors de la cérémonie commémorative du dixième anniversaire de la Cour constitutionnelle**

**Cour constitutionnelle:  
Déjà 10 ans d'existence avec un  
Bilan largement positif !**



**MANDZA ANDIA Dieudonné:**  
*Juge constitutionnel*



**ODIO NONDE Marthe:** *Juge constitutionnelle*



**MAVUNGU MVUMBI DI NGOMA Jean-Pierre:** *Juge constitutionnel*



**WASENDA N'SONGO**  
*Corneille: Ancien Juge constitutionnel. invité à la cérémonie commémorative du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Cour constitutionnelle.*

**Cour constitutionnelle:  
Déjà 10 ans d'existence avec un  
Bilan largement positif !**



*Le Professeur KALUBA DIBWA Dieudonné ancien Président de la Cour constitutionnelle. Il a géré cette institution juste avant l'actuel Président KAMULETA BADIBANGA Dieudonné.*



*FUNGA MOLIMA Prince-Evariste: Juge constitutionnel honoraire*



*BANYAKU LUAPE Eugène: Juge constitutionnel honoraire*



*Les anciens Juges constitutionnels entourés d'autres personnalités du pouvoir judiciaire.*

## **Conseil Supérieur de la Magistrature: Coup d'envoi des travaux de l'Assemblée Générale ordinaire**

**Ce lundi 07 avril 2025, dans l'amphithéâtre Marcel LIHAU au siège de la Cour de cassation à Kinshasa/Gombe, le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a donné le coup d'envoi des travaux de l'Assemblée générale ordinaire du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM).**



**Vue des membres du Conseil Supérieur de la Magistrature attentifs au sermon du Président de la République Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**



**Photo de famille: le Chef de l'Etat Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO et les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature après la cérémonie d'ouverture**

## Élections de 2028 **La CENI dotée de sa nouvelle feuille de route**

**P**as de temps à perdre ! La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a dévoilé le vendredi 04 avril 2025 son plan d'action électoral pour les élections à venir. Présidentielles, législatives, provinciales, municipales, sénatoriales, gouverneurs... tout est dans le pipeline !

Objectif affiché : éviter l'improvisation de la dernière minute. La CENI veut faire les choses bien, en respectant la Constitution. Sa feuille de route trace les grandes lignes, les étapes et le calendrier du marathon électoral.

A retenir : la présidentielle et les législatives nationales sont fixées au 16 décembre 2028.



Pour les autres élections, il faudra encore patienter, le calendrier détaillé arrive « bientôt ».

En publiant sa feuille de route dès 2025, la CENI veut prouver

qu'elle est prête à organiser des élections crédibles, inclusives et apaisées. Une promesse qu'on suivra de près, avec les yeux bien ouverts.

**Raymond OKESELEKE**

## Kinshasa sous eaux **Une réunion de crise autour de Jacquemain Shabani**

**U**ne analyse de la situation liée à la menace des érosions, mais également la menace d'éboulement qui s'est produit à hauteur de l'Institut de l'Enseignement I a été au centre d'une réunion de crise d'urgence au tour du Vice-premier Ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation à Kinshasa.

Après les pluies diluviennes qui ont frappé la Ville de Kinshasa ainsi que dans sa partie périphérique qui jouxte les hautes collines de la Province du Kongo central et des Plateaux des Bateke du 4 au 5 avril 2025, la montée des eaux de la rivière Ndjili a provoqué d'énormes dégâts, causant une trentaine de morts.

Le VPM Jacquemain Shabani a réuni en urgence plusieurs ministres et le Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa. Les équipes étaient à



pied d'œuvre, la circulation a été déjà rétablie à une bande. Les travaux se poursuivent et d'ici peu, la circulation va se rétablir normalement même pour les camions poids-lourds", a-t-il déclaré.

Pour sa part, le Gouverneur de la Ville de Kinshasa, Daniel Bumba, a annoncé des évacuations, des travaux en cours sur les routes coupées et un retour de fourniture d'eau

qui serait revenu à la normale dans 72h.

Il a convié les habitants à respecter les zones interdites à la construction : « trop de morts suite à la méconnaissance des règles urbanistiques ».

**Raymond OKESELEKE**

# Environnement

## Kinshasa endeuillée Des morts et des blessés, la décompte d'après les intempéries

Des pluies torrentielles qui se sont abattues sur Kinshasa les vendredi 4 et samedi 5 avril ont provoqué d'importantes inondations dans plusieurs communes de la capitale congolaise.

Des témoins ont rapporté des scènes de chaos, avec des habitations et des glissements de terrain. Selon les premières informations recueillies sur place, plusieurs décès et blessés ont été enregistrés, bien que le bilan officiel n'ait pas encore été communiqué par les autorités locales. Mais, on avance un bilan d'au moins 37 décès.

Les équipes de secours sont toujours à pied d'œuvre pour évaluer l'ampleur des dégâts et porter assistance aux sinistrés. Cette nouvelle catastrophe relance les débats sur la question des infrastructures urbaines à Kinshasa, une ville particulièrement vulnérable face aux intempéries



saisonniers. La rivière N'jili est sortie de son lit, submergeant les rues et le boulevard Lumumba. Plusieurs quartiers plongés dans le noir, ont été durement touchés.

Pris au dépourvu, de nombreuses familles ont dû fuir leurs maisons inondées dans la précipitation. Fatiguées, certaines se sont réfugiées à la station Engen, en face de l'église Shekinah, à Debonhomme dans

la Commune de Matete, dans l'attente d'un retour à la normale.

Des voyageurs ont également été bloqués, incapables de rejoindre l'aéroport international de N'djili. Les communes de Limete, Matete, Masina, Kinsenso et N'djili sont parmi les plus touchées, avec des routes devenues impraticables et des habitations envahies par les eaux.

*Raymond OKESELEKE*

### Gestion Environnementale

## Déchets plastiques, des polluants éternels à Kinshasa

Classé en deuxième position sur la liste des matières organiques selon les données du Commissariat général chargé de l'Environnement et Aménagement de la ville de Kinshasa, en référence aux études menées par les experts avec l'appui de l'Agence japonaise de développement, le plastique représente 12% des déchets produits à Kinshasa après les matières organiques évaluées à 48%.

Ce pourcentage est tiré des 10 000 tonnes de déchets solides provenant tous les jours, principalement des ménages, des commerces ainsi que des industries. Cités en ligne de mire, brasseurs, producteurs de boissons gazeuses et usines pharmaceutiques viennent en tête de file devant plusieurs autres entreprises proposant bouteilles et emballages plastiques, facteurs de pollution dont la gestion est préoccupante.



Du reste, dans l'économie actuelle, le plastique, au centre des grandes discussions internationales, prend de plus en plus de place dans le mode de consommation. Kinshasa n'y échappe pas. C'est ainsi que les Kinois et Kinoises sont appelés à relever les défis majeurs du secteur de l'environnement auxquels font face la ville de Kinshasa, la RDC ainsi que la planète terre, toute entière.

L'initiative du recyclage des bouteilles en plastique a été dans l'esprit de l'approche en synergie

fédératrice des efforts adoptée par la ville de Kinshasa, conformément à sa politique environnementale. Menée avec énergie par le biais du Commissariat général chargé de l'Environnement, cette initiative est comme une exhortation aux décideurs politiques, opérateurs économiques étatiques et non étatiques, sociaux ainsi que les ménages à un engagement commun à résoudre le problème des déchets plastiques par une solution durable.

Le slogan « Kinshasa-bopeto » ou Kin ekobonga : une affaire de tous » traduit au mieux la volonté commune que veut imprégner la campagne initiée en vue d'une gestion managériale des déchets plastiques qui constituent l'une des causes de l'infertilité du sol, des inondations en bouchant les caniveaux.

*Raymond OKESELEKE*

# Santé

## A travers les provinces

### Un plan stratégique sur l'approche "Une santé" lancé en RDC

La mise en œuvre d'un plan stratégique de l'approche « Une santé » pour une gestion efficace des urgences de santé publique en République démocratique du Congo (RDC) a fait l'objet des échanges au cours d'un atelier allant du 2 au 8 avril 2025, à Kinshasa (capitale du pays).

« Ensemble avec les participants venus de plusieurs provinces, nous avons partagé au cours de ces deux journées de mi-parcours de l'atelier d'installation des entités décentralisées des plateformes « Une santé », sur le plan stratégique de l'approche « Une santé » de la RDC pour une gestion efficace des urgences et autres événements de santé publique », a déclaré la professeure Nadège Ngombe, coordonnatrice de la Commission de coordination « Une santé » (CCUS).

« On a également partagé sur le manuel de gouvernance de la commission de la santé au niveau national et international. Nous avons discuté de la composition du comité provincial une santé, on s'est dit avec les parties prenantes que nous avons identifiées par rapport à l'analyse du contexte de Kinshasa, est-ce qu'on peut ajouter d'autres parties prenantes ? », a-t-elle ajouté. Elle a fait savoir que, c'était pertinent d'ajouter d'autres parties prenantes autour de cette approche Une santé, il s'agit des associations des chauffeurs, des motocyclistes, des éboueurs (ceux qui ramassent les ordures ménagères), de ceux qui



ramassent les matières plastiques, des abatteurs et dresseurs des chiens.

Selon la Pr Ngombe, l'objectif de ces journées était d'approfondir les cadres légaux et opérationnels qui vont aider à ce que qu'on puisse bien implémenter l'approche « Une santé » au niveau provincial.

Il y a eu plusieurs présentations pour informer et sensibiliser les parties prenantes afin qu'elles puissent davantage avoir une matière qui soit complète sur l'approche santé, a-t-elle ajouté.

« On a abordé par exemple, le cadre légal au niveau international, comment est organisé l'approche santé au niveau international et puis finalement nous nous sommes posés la question pourquoi devrions-nous appliquer l'approche santé ici en RDC ?

Des voyageurs ont également On a parlé des zoonoses, les maladies qui se transmettent des animaux à l'homme ou vice-versa, qui nécessitent

qu'on puisse avoir une approche multiple sectorielle », a-t-elle expliqué.

Les maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes à caractère zoonotique (Ebola, rage, fièvre jaune, Mpox, Covid-19...) ainsi que la résistance aux antimicrobiens (RAM) constituent des menaces pour la santé publique. Face à ces menaces, la stratégie mondiale « Une Seule Santé » s'avère être la panacée et promeut la collaboration multisectorielle et multidisciplinaire entre les secteurs de santé humaine, animale et environnementale dans la prévention, préparation et riposte contre les menaces de santé publique susmentionnées.

Cet atelier organisé par la CCUS avec l'appui de l'Expertise-France sera clôturé par l'installation officielle de la plateforme « Une santé » de Kinshasa.

Rub

## Abonnement Afrikactu

1. Version électronique : 10\$/mois
2. Version Papier: 125\$/mois
3. Page Pub sur A4 :500\$/édition
4. Page Pub sur 1/2 page: 250\$/édition
5. Page Pub sur 1/4 page:125\$/édition
6. Petite annonce :100\$/édition



# Economie

## A Kinshasa **DG de l'ARSP, Miguel Kashal Katemb reçu par Félix TSHISEKEDI**

Le Directeur Général de l'Autorité de régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé, Miguel Kashal Katemb, a été reçu en audience, le jeudi 3 avril 2025, par le président de la République Félix Tshisekedi. Au menu de cette rencontre, un état des lieux élaboré en matière de la sous-traitance en RDC et présentation du rapport partiel de l'exercice 2024.

Il a présenté les avancées, les contrats signés, les montants en jeu, les réformes en cours, ainsi que les difficultés rencontrées. L'objectif a consisté à faire de la sous-traitance un vrai moteur de développement. L'occasion faisant le larron, le DG de l'ARSP a présenté un rapport de l'application de toutes les instructions reçues au cours des précédentes audiences avec le président de la République notamment l'audience du 18 septembre



dernier portant sur le contrôle et la traçabilité de toutes les ressources financières issues des contrats signés par les sous-traitants lors des marchés gagnés grâce à l'accompagnement de l'ARSP.

Miguel Kashal Katemb, qui avait déjà bénéficié de la bénédiction du chef de l'Etat pour ses multiples actions à la tête de

l'établissement public placée sous sa direction, a également profité de l'audience de ce 3 avril pour faire un rapport succinct au chef de l'Etat des activités de l'ARSP déployées au courant de l'année dernière afin de recevoir de nouvelles orientations, lesquelles une fois mises en application permettront de faire de la sous-traitance un moteur de développement pour la RDC.

*Raymond OKESELEKE*

# Diplomatie

## RDC-TANZANIE : **Vers la réciprocité**

Dans une note d'information, la ministre congolaise des Affaires étrangères a annoncé que depuis le 6 septembre 2023, la Tanzanie a modifié sa loi sur l'immigration, exemptant de visa les ressortissants de la RDC à l'entrée sur son territoire.\*

En retour, conformément au principe de réciprocité et à l'article 5.2 du traité de la SADC, la RDC a notifié à son tour l'exemption de visa pour les citoyens tanzaniens souhaitant entrer sur son sol. Une mesure visant à renforcer la coopération bilatérale et la libre circulation au sein de la région.



@pepele\_news

# International

## Retrait annoncé des Etats Unis L'OMS sur le point de couper son budget de 20 %

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) va devoir diminuer son budget d'un cinquième suite à la décision des États-Unis son principal contributeur de se retirer, et doit désormais réduire ses missions et son personnel. C'est ce qu'a appris congocroissance.com dans un article publié dans les colonnes de l'Agence France presse (Afp) samedi.

A en croire cette source, l'agence de santé de l'ONU fait face à un manque à gagner de près de 600 millions de dollars en 2025 et n'a « pas d'autre choix » que de commencer à faire des coupes dans les dépenses, a expliqué Tedros Adhanom Ghebreyesus dans ce message envoyé vendredi au personnel.

« Ces mesures s'appliqueront d'abord au niveau du siège, en commençant par les hauts dirigeants, mais affecteront tous les niveaux et toutes les régions », a-t-il ajouté. En plus de déclencher le retrait de son pays après son entrée à la Maison-Blanche en janvier, le président Donald Trump a décidé de geler pratiquement toute l'aide étrangère américaine, y compris d'importants programmes visant à améliorer la santé dans le monde.

Les États-Unis avaient déjà entamé les démarches pour quitter l'OMS lors du premier mandat de M. Trump en 2020. Celui-ci a justifié sa décision en janvier par l'écart des contributions financières américaines et chinoises, accusant l'organisation d'« arnaquer » son pays. En conséquence, M. Tedros avait déjà prévenu fin janvier que l'OMS allait prendre des mesures d'économie. Les États-Unis étaient de loin le plus grand contributeur au budget de l'OMS : sur le dernier



cycle budgétaire de deux ans, pour 2022-23, ils ont apporté 16,3 % des 7,89 milliards de dollars de budget total de l'organisation. Avant-même la défection américaine, l'OMS était déjà confrontée à des contraintes financières, et avait commencé voici plus de neuf mois à travailler sur des mesures pour améliorer son efficacité, remarque aussi son dirigeant.

### Situation critique

Mais « l'annonce des États-Unis, combinée à des réductions récentes de l'aide publique au développement de certains pays pour financer une augmentation des dépenses de défense, a rendu notre situation beaucoup plus critique », a encore expliqué M. Tedros. En février, le conseil exécutif de l'OMS avait réduit le budget proposé pour 2026-2027 de 5,3 à 4,9 milliards de dollars.

« Depuis lors, les perspectives de l'aide au développement se sont détériorées », a rappelé M. Tedros. Et « nous avons donc proposé aux États membres un budget encore réduit de 4,2 milliards de dollars, soit une baisse de 21 % par rapport au budget initialement proposé ». La majorité du financement américain provenait de contributions volontaires pour des projets spécifiques, plutôt

que d'une participation fixe. Depuis sa prise de fonction en 2017, le directeur de l'OMS s'est donné pour mission de réformer les finances de l'organisation et de la rendre moins dépendante d'une poignée de grands contributeurs traditionnels.

L'organisation est ainsi désormais en partie financée par la philanthropie et les dons du grand public, et a modifié l'équilibre entre les contributions volontaires rigides des pays, qui constituent actuellement la majeure partie de ses revenus, et les cotisations plus souples des membres. Mi-mars, M. Tedros avait tiré la sonnette d'alarme quant aux conséquences, pour la vie de millions de gens dans le monde, des coupes dans l'aide américaine à l'étranger.

Les combats menés depuis des années contre certaines pathologies en seraient gravement affectés, avait-il mis en garde, citant la rougeole, la polio, ou encore le sida. Pour cette dernière maladie, les décisions américaines « pourraient annuler 20 années de progrès, entraînant plus de 10 millions de cas supplémentaires de VIH et 3 millions de décès liés au VIH, soit trois fois plus de décès que l'année dernière », avait-il souligné.

**Rub**